

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAUREVILLE

24 JUIN 2019

Présents : Mmes BERTHIER Béatrice, PAYRASTRE Elisabeth, VALETTE Blandine, MM. CROUX Christian, CODECCO Didier, DERAMOND Sébastien, GLEISES Alain, PAGES Gaston.

Monsieur le Maire ouvre la séance.
M. DERAMOND Sébastien est élu secrétaire de séance.

Délibération 2019-25 SDEHG servitude renforcement réseau

Suite au renforcement du réseau électrique au niveau du chemin de l'Allié VC 6, il est nécessaire de faire une convention de reconnaissance de servitude avec le SDEHG.
Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-26 Tableau indemnités élus et précisions pour l'octroi d'un régime indemnitaire différencié aux deux adjoints

La préfecture demande de délibérer sur le tableau récapitulatif des indemnités versées aux élus (maires et adjoints). Celui-ci doit mentionner le montant net mensuel. La délibération devra présenter le nouveau tableau récapitulatif des indemnités et mentionner les éléments objectifs ayant justifiés l'octroi d'un régime indemnitaire différencié aux deux adjoints.
Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-27 DM N°2- Changement article comptable achat tables salle des fêtes

Proposition de modifier l'affectation de la somme de 1500 € de la ligne comptable 21784-12 à la ligne 2184-12.
L'achat des 12 tables et du chariot s'élève à 1090, 80 € TTC.
Délibération approuvée à l'unanimité

Choix traiteur repas des Aînés 2019.

Le repas des aînés est fixé au dimanche 24 novembre 2019.

Mme VALETTE présente trois propositions de menu :

BICOQ : 35 €/personne avec le vin

ESTEVE : 27 €/personne sans le vin

ASTRIC : 33 € ou 35 €/personne avec le vin

Après débat, le traiteur ASTRIC est retenu.

Le menu suivant est décidé : Marquisette - Salade gersoise – Cassolette de noix de Saint-Jacques - Filet mignon de veau - Saint honoré

Permanences Adjoints période estivale et fermeture Mairie

M. le Maire sera absent du 28 juillet au 4 août 2019.

Mme VALETTE sera absente la semaine du 15 août.

M. CODECCO ne sera pas absent sur cette période.

Le secrétariat sera fermé du 16 août inclus au 30 août inclus.

Comptes rendus des réunions intercommunales

Conseil communautaire Terres du Lauragais le 04/06. Points effectifs au 1^{er}/01/2019 : 297 postes.
Décision de mise à disposition de 2 personnels titulaires du service espaces verts de Caraman pour le remplacement des agents titulaires du service portage de repas.

Réunion des communes de l'ex communauté de communes Cœur Lauragais le 06/06 concernant la révision unilatérale des charges transférées.

Conseil d'école Tarabel le 17/06. Point effectifs rentrée scolaire septembre 2019.

Rencontre avec le responsable voirie des Terres du Lauragais le vendredi 17/06 concernant les travaux du VC 05 et les dégâts d'orage chemin du lac (VC 02).

Compte rendu réunion SIPOM.

Questions diverses

Suite à l'orage de la nuit du 19 au 20 juin, beaucoup de dégâts ont été constaté sur la commune.

Au niveau du pré communal, de nombreuses branches de peupliers ont été coupées, il y a une obligation de sécurisation de la zone (rubalise). Nous devons étudier la possibilité d'abattre ces arbres qui sont « en fin de vie » et de procéder à une replantation.

M. le Maire a demandé un arrêté d'état de catastrophe naturelle suite aux orages de mercredi 19/6.

L'aire de jeux a été contrôlée par un organisme extérieur (DEKRA), trois remarques :

- obligation d'acheter un panneau interdiction aux véhicules à moteur (obligation pour la mairie),
- les plaques signalétiques du jeu « ressort » et de l'araignée ne sont pas conformes (obligation pour le fournisseur),

Un carnet d'entretien devra mis en place avec une vérification sommaire mensuelle, et un contrôle par un organisme extérieur tous les ans ou tous les deux ans, en fonction de la fréquentation.

Les tables de pique-nique sont installées. Durant un week-end, il faudra prévoir de passer un produit d'imperméabilisation.

L'assemblée générale de l'association GV MAUREVILLE aura lieu le mardi 02/07.

L'assemblée générale de l'association « Les Répoupets » aura lieu le vendredi 05/07.

M. le Maire fait état de la réponse par courrier du préfet concernant la demande de dissolution de l'association foncière de Maureville.

Prochain conseil prévu : début juillet

Séance levée à 22h15